



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **32**

- représentés : **11**

TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire - M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> - M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - Mme Véronique ELO, Adjointe	<i>Pour la commune de HEILIGENBERG :</i> M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire - -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> - -

Membres représentés :

Mme Laetitia MARTZ	ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT
M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Julien HAEGY	ayant donné procuration à Mme Véronique ELO
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à Mme Solène HOEHN
Mme Chantal JEANPERT	ayant donné procuration à M. Gilbert STECK
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
Mme Caroline PFISTER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme Marielle HELLBOURG	ayant donné procuration à M. Laurent FARON
M. Adrien KIFFEL	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT

Membre excusé :

Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

- M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
- M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES REPRESENTANT
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE
HOSPITALIER DE MOLSHEIM – PORTES DE ROSHEIM**

N° 25-09

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 20-48 du 30 juillet 2020 désignant Madame Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLSHEIM, en tant que représentante de la Communauté de Communes au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Local de MOLSHEIM ;

CONSIDERANT que les hôpitaux de MOLSHEIM et de ROSHEIM ont fusionné à compter du 1^{er} janvier 2025, devenant le Centre Hospitalier MOLSHEIM – Portes de ROSHEIM ;

CONSIDERANT que celui-ci dispose d'un nouveau Conseil de Surveillance ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes y est représentée par deux délégués, conformément à l'article R.6143-3 du Code de Santé Publique ;

VU les articles R.6143-1 et suivants du Code de Santé Publique ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 13 mars 2025 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

par 42 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION
désigne

*Madame Marie-Madeleine IANTZEN, Adjointe au Maire de DORLSHEIM,
Madame Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM,
en tant que représentante de la Communauté de Communes au Conseil de Surveillance du Centre
Hospitalier MOLSHEIM – Portes de ROSHEIM.*

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Laurent FARON

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 28 mars 2025
- publication sur le site internet le : 28 mars 2025

Acte à classer**DE-25-09****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**> **AR reçu** <**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-28T11-25-02.00 (MI260091614)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250327-DE-25-09-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER MOLSHEIM - PORTES DE ROSHEIM

Date de décision : 27/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 25-09 AG REPRESENTATION DE LA
CC DESIGNATION DELEGUES AU
CONSEIL DE SURVEILLANCE DU
CENTRE HOSPITALIER MOLSHEIM
PORTES DE ROSHEIM.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/03/25 à 11:25

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 28/03/25 à 11:25

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 28/03/25 à 11:29

